

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 13 mars 2019 portant approbation des statuts modifiés de l'établissement d'enseignement supérieur consulaire « Toulouse Business School » (TBS)

NOR : ECOI1906841A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 13 mars 2019, sont approuvés les statuts modifiés de l'établissement d'enseignement supérieur consulaire dénommé « Toulouse Business School » (TBS) en annexe au présent arrêté.

Nota. – Les statuts de l'école d'enseignement supérieur consulaire « Toulouse Business School » (TBS) peuvent être consultés sur le site de la direction générale des entreprises (<https://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/formation/enseignement-superieur>).